

Le crime de monnaie des morisques au début du XVII^e siècle

Fausse monnaie et fausse religion dans la propagande anti-morisque

Olivier Caporossi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cdlm/4924>

DOI : 10.4000/cdlm.4924

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2009

Pagination : 223-240

ISBN : 2914561490

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Olivier Caporossi, « Le crime de monnaie des morisques au début du XVII^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 79 | 2009, mis en ligne le 16 juin 2010, consulté le 15 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4924> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.4924>

Le crime de monnaie des morisques au début du XVII^e siècle. Fausse monnaie et fausse religion dans la propagande anti-morisque

Olivier CAPOROSI,

« Les morisques d'Espagne étaient faux monnayeurs »
Victor Hugo, *L'homme qui rit*, 1869.

Depuis la répression de la révolte des Alpujarras (1568-1570) par Don Juan d'Autriche et le déplacement forcé d'environ 80 000 morisques du royaume de Grenade dans toute la Castille¹, la monarchie catholique considère qu'elle n'arrive pas à éteindre la crainte de l'ennemi intérieur. Au moment où les côtes méditerranéennes semblent menacées par les Ottomans et les Barbaresques, les ports atlantiques par les Anglais (1584-1604), et les frontières pyrénéennes par les partisans huguenots du nouveau roi de France Henri IV (1589-1610), ressurgit la question du danger intérieur que représenterait la minorité morisque. La rumeur d'un nouveau soulèvement des morisques agite encore Séville pendant l'été 1580². L'application de nouveaux édits sur le désarmement des morisques n'arrange rien. Dès 1585, Philippe II ordonne à l'assemblée (*junta*) chargée des questions relatives à la population et au repeuplement de réprimer les morisques du royaume de Grenade qui se feraient passer pour de vieux-chrétiens, afin de pouvoir porter des armes³. En 1593, il demande au vice-roi d'Aragon de désarmer les morisques suspects de collusion avec les Huguenots du Béarn. En 1596, dans le royaume de Valence, le vice-roi s'inquiète de l'expansion du banditisme supposé morisque et de ses possibles connexions avec la flotte anglaise⁴. Les contacts pris entre le gouverneur huguenot du Béarn, le duc de la Force et certains morisques valenciens (1599-1602), vite connus des Espagnols, accentuent cette inquiétude⁵. Toutes ces

1. Julio Caro Baroja, *Los Moriscos del Reino de Granada*, Madrid, Istmo, rééd. 1985 (1957) ; Antonio Domínguez Ortiz et Bernard Vincent, *Historia de los Moriscos*, Madrid, Alianza, 1997 (1978).
2. Bernard Vincent, « Les rumeurs de Séville », dans Bartolomé Bennassar et alii, *Vivir el Siglo de Oro. Poder, cultura e historia en la época moderna. Estudios en homenaje al profesor Ángel Rodríguez Sánchez*, Salamanque, Universidad de Salamanca, 2003, p. 165-177.
3. Faustino Gil Ayuso, *Noticia bibliográfica de textos y disposiciones legales de los reinos de Castilla impresos en los siglos XVI y XVII*, Valladolid, Junta de Castilla y León, reed. 2001, p. 98.
4. Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1966, vol. II, p. 127.
5. Voir par exemple le mémoire adressé par les Morisques d'Espagne à Henri IV (1602), Philippe

mesures renforcent l'idée de l'imminence du danger plus qu'elles ne parviennent à l'effacer.

Elles déplacent la figure du morisque faux chrétien vers celle du bandit de grand chemin, organisé en bandes et se jouant aussi bien des troupes royales que des frontières maritimes ou terrestres de l'Espagne⁶. Elles renouvellent ainsi l'association entre la condition morisque et la rébellion. Lorsqu'en 1597 l'avocat général de l'Inquisition de Valladolid, Martin González de Cellorigo (1565-1630), présente au roi un discours sur la question morisque pour défendre une politique d'assimilation, ses premiers mots sont consacrés à l'horreur que lui produisit l'assassinat de quatre hommes par des bandits morisques à Bilbao. Pedro de Valencia, qui passe en revue l'ensemble des remèdes possibles à la question morisque, revient dans son *Tratado acerca de los Moriscos de España* (1606), sur le banditisme morisque combattu par la Chancellerie de Grenade et la Capitainerie générale de la province. Les occasionnels (canards) consacrés au banditisme morisque en pays valencien, aragonais ou grenadin se multiplient après 1570, insistant sur la félonie des morisques et légitimant progressivement aux yeux de leurs lecteurs la solution politique de l'expulsion⁷.

Le débat sur l'efficacité du contrôle inquisitorial ou sur l'échec de l'Église à faire des morisques de vrais chrétiens n'est pas écarté, mais il semble dépassé ou plus précisément incapable d'enrayer le succès progressif de l'idée d'expulsion dans la société espagnole⁸. L'existence de prophéties annonçant l'expulsion des morisques est attestée par Louis Cardaillac⁹. L'idée d'une expulsion circule aussi dans la prédication populaire¹⁰. En 1582, le conseiller Juan de Idiaquez, le secrétaire du roi Mateo Vazquez, le duc d'Albe et le comte de Chinchón, réunis à Lisbonne pour conseiller Philippe II sur la question morisque, affirment qu'« il faudra les rassembler et les déporter vers la Berbérie »¹¹. Le 22 mai 1590, le Conseil

Loupiès et Jean-Pierre Dedieu, *La péninsule Ibérique à l'époque des Habsbourg*, Paris, SEDES, 1993, p. 90.

6. Bernard Vincent, « Les bandits morisques en Andalousie au XVI^e siècle », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, t. XXI, juillet-septembre 1974, p. 389-400.
7. Augustin Redondo, « L'image du Morisque (1570-1620), notamment à travers les pliegos sueltos. Les variations de l'altérité », dans Augustin Redondo (dir.), *Les représentations de l'autre dans l'espace ibérique et ibéro-américain (II)*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1993, p. 17-31; Manuel Fernández Chaves, « Entre Quality papers y prensa amarilla : turcos, moriscos y renegados », *Relaciones de sucesos en la biblioteca de la universidad de Sevilla*, Séville, Universidad de Sevilla, 2008, p. 82-94.
8. La bibliographie sur le rôle de l'Inquisition dans la persécution des morisques est abondante. C'est pourquoi il ne saurait être question de toute la citer ici. Je me bornerai donc à rappeler quelques ouvrages classiques : Louis Cardaillac (dir.), *Les Morisques et l'Inquisition*, Paris, Publisud, 1990; Flora García Ivars, *La represión en el tribunal inquisitorial de Granada 1550-1819*, Madrid, Akal, 1991, p. 177-190; Mercedes García Arenal, *Inquisición y moriscos. Los procesos del tribunal de Cuenca*, Madrid, Siglo XXI, 1997. Raphaël Carrasco, *La monarchie catholique et les Morisques (1520-1620). Études franco-espagnoles*, Montpellier, Université Montpellier III, 2005.
9. Louis Cardaillac, *Morisques et chrétiens. Un affrontement polémique (1492-1640)*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 49.
10. Tulio Halperin Donghi, *Un conflicto nacional. Moriscos y cristianos viejos en Valencia*, Valence, Institución Alfonso el Magnánimo, 1980, p. 176.
11. Rodrigo de Zayas, *Les Morisques et le racisme d'État*, Paris, La Différence, 1992, p. 379.

d'État débat à nouveau des morisques. Le marquis d'Almança y déclare alors : « La meilleure solution serait l'exil perpétuel, comme les Rois Catholiques s'y prirent avec les juifs »¹².

Au début du XVII^e siècle, l'idée d'une expulsion globale des morisques d'Espagne est envisagée comme une solution politique définitive aux problèmes que rencontre la monarchie catholique dans ses rapports avec cette minorité, encore attachée à la religion musulmane dans l'esprit des vieux chrétiens. Le projet d'expulsion fait cependant débat et prend, sous le ministériat du duc de Lerma (1598-1616), une nouvelle dimension. Le donneur d'avis (*arbitrista*) Martín González de Cellorigo déclare :

En finir avec eux en les tuant, ou les expulser d'Espagne comme certains le veulent, ne serait pas digne de la miséricorde dont Votre Majesté fait preuve envers tous, mais surtout, ce serait reconnaître l'incapacité d'obtenir, ici-même dans les royaumes (de Votre Majesté), les mêmes conversions que vos sujets obtiennent à l'étranger, et d'accomplir les mêmes œuvres saintes que Votre Majesté entreprend dans d'autres royaumes¹³.

Ensuite, c'est Pedro de Valencia (1555-1620) qui, après une critique de la terreur inquisitoriale sur les communautés morisques et de son encadrement ecclésiastique, refuse le projet d'expulsion¹⁴. Dans cette première phase de la campagne de réflexion sur la question morisque, où la littérature des donneurs d'avis est discutée par les prélats et les conseillers royaux¹⁵, l'image du bandit permet l'émergence d'un premier crime « monétaire » : à la religion mahométane souterraine des morisques s'ajoutent leur fortune clandestine, leurs revenus issus du vol et du meurtre des vieux-chrétiens, dont une partie serait transférée aux ennemis de la monarchie catholique, les Barbaresques. Cependant, les délits de foi des morisques constituent encore l'essentiel des critiques à leur endroit, car ils recèlent une gravité suffisante pour envisager leur expulsion.

La *Pax Hispanica*¹⁶, promue par le duc de Lerma, gèle les conflits de la monarchie catholique avec Jacques I^{er} d'Angleterre, avec la régence de Marie de Médicis ou encore les Provinces-Unies. La décision politique de l'expulsion (1609) ouvre la voie à une deuxième campagne de réflexion sur la question morisque, vouée à la justification du choix royal. Des prélats, comme Damián Fonseca ou Pedro Aznar Cardona, deviennent les publicistes de la politique d'expulsion et énumèrent dans leurs écrits la longue liste des crimes atroces du peuple morisque, devenu étranger à toute l'Espagne. Ces récits donnent une nouvelle place à la criminalité monétaire supposée des morisques et légitiment une plus large intervention des tribunaux royaux laïcs, dont l'autorité en la matière s'était déjà

12. *Ibid.*, p. 430.

13. *Ibid.*, p. 446.

14. Pour une étude de l'œuvre de Pedro de Valencia, voir Raphaël Carrasco, dans Pedro de Valencia, *Obras completas*, IV, *Escritos sociales*, 2, *Escritos políticos*, León, Universidad de León, 1999, p. 15-65.

15. Jean Vilar, « De quelques barbares conseils. (L'imaginaire de la solution finale au siècle d'or) », *Iberica*, n° 9, 1997, p. 255-269.

16. Bernardo José García García, *La Pax Hispanica. Política exterior del Duque de Lerma*, Louvain, Leuven University Press, 1996.

forgée dans la répression du banditisme. Cette criminalité monétaire – multiple car elle comprend aussi bien les transferts illégaux de monnaie, que le billonnage ou la fabrication et la diffusion de fausse monnaie – devient la preuve d'un complot morisque et susciterait une suractivité judiciaire dans les provinces frontalières comme le royaume de Valence, l'Aragon ou la Navarre.

Le crime de monnaie représente donc l'un des principaux « signes victimaires » des morisques¹⁷. La fabrique du faux monétaire doit montrer que les morisques constituent un peuple rebelle à Dieu autant qu'à son roi. Il s'agit donc d'analyser le récit du crime de monnaie présenté par les publicistes et les magistrats, d'en discerner les sources et surtout les fonctionnalités dans la stigmatisation globale de la population morisque. Le rôle de l'accusation de faux-monnayage dans la longue liste hiérarchisée des prétendus crimes de la population morisque reste à interroger, et doit permettre de comprendre en quoi le faux-monnayage soutient le mahométisme des morisques faussement convertis au catholicisme. Le faux monétaire serait-il la preuve de la permanence d'un complot morisque visant un nouveau soulèvement, capable de refonder un État musulman en Espagne? La fausse monnaie des morisques est-elle le prélude d'une guerre monétaire voulue par le Sultan d'Istanbul? Bref, il s'agit ici de questionner la potentialité « maléfique » du crime de monnaie dans la propagande anti-morisque au début du XVII^e siècle.

Le complot monétaire des morisques aragonais (1607-1610)

Dès 1607, une vague d'arrestations de morisques secoue les vice-royautés de Valence, de Catalogne, d'Aragon et de Navarre, royaumes de frontière terrestre ou maritime très sensibles aux contrebandes monétaires qui ne manquent pas de se développer face aux nouvelles altérations décidées par le duc de Lerma. La fabrication de faux liards (*quartos*) par quelques morisques à Valence est attestée dès 1604¹⁸. Le vice-roi Juan de Ribera, partisan de l'expulsion des morisques d'Espagne, accentue la répression. En 1609, l'un de ses successeurs, le marquis de Caracena décide de condamner les faux-monnayeurs à 10 ans de galères et au paiement de 50 livres¹⁹. En Navarre, la population morisque semble se trouver impliquée dans plusieurs procès pour crime de monnaie entre 1607 et 1610.

Les procédures concernent cependant des morisques Aragonais. Jerónimo Argullos et ses compagnons, *vecinos* de Torellas²⁰, sont accusés par le procureur du royaume de Navarre de transporter de la fausse monnaie d'Aragon en Castille.

17. Nous empruntons cette notion de signes victimaires à René Girard, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset (Livre de Poche), rééd. 2006.

18. Felipe Mateu y Llopis, « Para la historia monetaria de Felipe III : a propósito de una falsificación de quartos », *Numisma*, n° 12, 1954, p. 49-56.

19. Felipe Mateu y Llopis, *La ceca de Valencia y las acuñaciones valencianas de los siglos XIII al XVIII*, Valence, 1929, p. 131.

20. Sur la communauté morisque de Torellas, voir José Vallejo Zamora, « Los moriscos de Torellas entre 1495-1610 : consideraciones demográficas », *Turiaso*, n° 7, 1987, p. 281-324.

Mais il s'agit d'abord de répondre à une offensive globale, donc d'interdire ou de contrôler les échanges entre les populations morisques de chaque royaume de la péninsule Ibérique. Le présupposé d'une dangereuse vague de fausse monnaie morisque, qui engagerait une prétendue union de l'ensemble des morisques d'Espagne et envahirait l'économie espagnole, conduit parfois les autorités locales à privilégier le contrôle des morisques étrangers à leur royaume. Dans l'esprit des magistrats, les falsificateurs viennent de l'extérieur.

En 1607, c'est la rumeur qui porte la nouvelle de l'arrestation de faux-monnayeurs dans la ville aragonaise de Torellas, à Pampelune, et justifie aux yeux du procureur la nécessité de manifester un contrôle des voyageurs issus de cet endroit. C'est donc dans une population fortement impliquée dans les échanges franco-espagnols, et particulièrement mécontente des réformes monétaires du duc de Lerma, que surgit cette rumeur.

Depuis 1599, en Castille, la monarchie espagnole finance la guerre par la création de monnaie de billon, mêlée d'argent et de cuivre, provoquant une forte inflation. En 1602, Philippe III fait frapper des pièces de billon sans argent. Le 18 septembre 1603, une cédula royale ordonne la refraappe de la monnaie de vieux billons au double de sa valeur²¹. Face à la banqueroute de 1607, les ateliers monétaires castillans renforcent dans un premier temps leur production de billons. Située entre la France, où l'on fabrique de faux billons, et la Castille, où les contrebandiers introduisent leur fausse monnaie pour ramener de l'autre côté des Pyrénées les réaux d'argent, la Navarre est sur le point de devenir la plaque tournante d'un trafic prospère. Si la Navarre ne semble pas concernée par ces réformes monétaires, elle n'en subit pas moins leurs conséquences. Les faux billons ou/et d'autres pièces contrefaites y circuleraient, et la monnaie castillane de moindre valeur y pénétrerait.

Les trois morisques arrêtés (Jerónimo Arguloso, Baltasar de Galli et Miguel de Obedi) sont accusés de fabriquer des faux billons pour acheter de la monnaie d'argent, allant jusqu'à voler une simple servante de 14 ans. Jerónimo Arguloso, un naturel de Torellas, foyer supposé de la production de fausse monnaie, voyage beaucoup, ce qui en fait un introducteur de fausse monnaie potentiel. Lors de son interrogatoire dans la prison royale de Pampelune, le 24 juillet 1607, il reconnaît avoir résidé plusieurs jours à Madrid, où il aurait été informé des arrestations de morisques effectuées à Torellas pour des histoires de monnaie. Plus il nie ne rien avoir à faire avec ces trafiquants, plus le procureur voit en lui un fuyard issu de la bande de Torellas. Le récit de Jeronimo Arguloso, bien qu'aboutissant à la négation des accusations qui lui sont portées par la justice navarraise, permet à celle-ci de conforter la véracité de la rumeur de Torellas, dont on parlerait jusqu'à la cour madrilène. Aussi, n'est-il pas plus crédible aux yeux du procureur, lorsqu'il prétend avoir échangé quatre ducats d'argent contre des *ochavos* (pièces de un maravédis) pour le compte de son maître de maison, qui lui aurait demandé d'aller acheter du tartre de vin, généralement utilisé pour blanchir l'argenterie. Ce

21. Javier de Santiago Fernández, *Política monetaria en Castilla durante el siglo XVII*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 2000, p. 291.

qui peut blanchir de l'argenterie, peut aussi blanchir des fausses pièces pour leur donner l'apparence de réaux d'argent.

À Miguel de Obedi, il est demandé de déclarer ce qu'il sait sur les événements de Torellas. Il répond savoir que « quelques morisques ont été incarcérés dans les prisons royales pour avoir fait passer et pour avoir transporté de la monnaie de billon hors de ce royaume »²². Sa connaissance des nouvelles d'Aragon, malgré son acharnement à crier son innocence, en fait un complice des faux-monnayeurs de Torellas. Il sait, car il est des leurs.

Le choix des personnes à incarcérer dans la prison royale de Pampelune s'effectue, après enquête, à partir des morisques s'étant logés dans une même auberge. Le fait que Miguel de Obedi, marchand de vêtements qui arrive de Tolède, et que Balthasar de Galli, arrivé de Ségovie pour vendre les étoffes et tissus de son maître Gaspar, nient se connaître, ne change rien. L'auberge est ce lieu interlope, propice à l'organisation d'une entreprise criminelle de cette envergure. Réputée pour être un lieu de mauvaise vie, elle incrimine les accusés. Lieu de passage et d'échanges, elle représente le point névralgique d'une telle criminalité car elle permet à quelques faux-monnayeurs de diffuser le venin de la monnaie contrefaite dans toute la société navarraise. Sept témoignages à propos de personnes différentes et d'époques différentes sont réinterprétés comme la preuve d'une réunion de morisques faux-monnayeurs. Le procureur voit se réaliser dans cette auberge ce que le Conseil du roi craint à l'échelle de la péninsule Ibérique : l'union de tous les morisques. L'auberge de Pampelune est ce qui donne aux trois morisques le pouvoir extraordinaire de menacer toute l'économie en diffusant leur fausse monnaie parmi les vieux-chrétiens qu'ils rencontrent. Néanmoins, la contrefaçon des armes du roi, dont le procureur les accuse, ne suscite pas l'expertise des six ducats avec lesquels on les a arrêtés.

La défense des accusés se résume dès lors à souligner les incohérences de l'accusation : l'absence de preuves matérielles (des fausses pièces), la qualité douteuse des témoins dont certains se rétractent, et enfin la projection d'un crime à venir. Le procureur avait en effet sollicité auprès des alcades de cour la mise à la question des accusés, en déclarant que le fait qu'ils aient pu penser à la réalisation du crime monétaire suffisait à justifier une procédure de torture pour obtenir leurs aveux, même en l'absence d'indices matériels. Les alcades de cour de Navarre refusent au procureur l'usage de la torture et libèrent Miguel Lovedi et Baltasar Gali, non sans les avoir obligé à payer les frais judiciaires. Le troisième prévenu Geronimo Orgulloso est condamné à dix ans de bannissement du royaume. Ces décisions judiciaires sont confirmées par la cour de Navarre le 20 septembre 1607.

La rumeur de Torellas fait une autre victime parmi les morisques aragonais, Miguel Ocon, condamné à six années de bannissement du royaume, le 12 octobre 1607, par la cour de Navarre pour fabrication et contrebande de fausse monnaie de billon²³. Habitant de Trazmoz, situé dans le voisinage de Torellas, il est arrêté

22. « algunos moriscos an estado presos en las carceles reales por haver pasado y llevado moneda de bellon fuera deste reyno », Archivo General de Navarra (AGN), Tribunales Reales (TR), 040887/17004667.

23. AGN, TR, 266439.

après avoir échangé secrètement de la fausse monnaie dans une boulangerie à Urroz, en possession de nombreuses pièces de deux maravédis contrefaites. La rumeur de Torellas ne meurt pas pour autant. Elle mue. Le 30 novembre 1609, le vice-roi de Navarre, Manuel Ponce de León, rapporte à Philippe III qu'une importante concentration de morisques armés venus d'Aragon, de Castille et de Valence se formerait à Torellas²⁴.

Le « complot aragonais » ressurgit en 1610, lorsque sont arrêtés deux morisques de Cadreita, Miguel Lopo et son épouse Graciosa de Parras, ainsi que leur complice Sebastián de Echeverri, *vecino* de Corella, tous trois convaincus d'introduire de la fausse monnaie en Castille avec d'autres complices, depuis plus de deux années²⁵. Là encore, la rumeur accuse les prévenus dont les supposés déplacements avec de nombreuses mules entre Cadreita, Corella et la France, ainsi que le goût pour la boisson, les rendent suspects de faux-monnayage. La mauvaise vie des faux-monnayeurs est nécessaire à la compréhension de la délinquance par les tribunaux du roi. Elle représente le premier faux pas, la première marche d'une vie de perdition qui s'achève par la perte des valeurs au premier rang desquelles, après Dieu, on situera l'obéissance au prince, dont le faux-monnayage incarne la transgression suprême.

Pour appuyer auprès de la cour de Navarre et du vice-roi sa demande d'une plus grande sévérité contre Miguel Lopo et son épouse Graciosa de Parras, ainsi que contre son complice Sebastián de Echeverri, le procureur insiste sur le rôle de la rumeur qui circule parmi les habitants de Cadreita, dans la désignation des coupables du crime de monnaie²⁶. Il n'est pas loin de penser que les difficultés monétaires de la population locale nécessitent le sacrifice de quelques individus pour ramener la confiance dans la monnaie du roi et l'obéissance des sujets. Pour les accusés, ces rumeurs portent un nom : un certain Antón de Aragón, qui leur vouerait une forte inimitié depuis plusieurs années et susciterait contre eux de faux témoignages.

Là encore, dans l'esprit du procureur, le lieu du supposé délit semble représenter une preuve supplémentaire de celui-ci. Miguel Lopo et Graciosa de Parras tiennent une auberge où, depuis quatre ans, se rend fréquemment Sebastián de Echeverri. C'est la scène du crime de monnaie par excellence, le lieu où l'on peut échanger des faux *quartos* aux vieux chrétiens (croyant se défendre au mieux, Miguel Lopo affirme que des vieux-chrétiens fréquentent régulièrement son établissement) contre de la bonne monnaie, et recevoir ses complices, d'autres morisques. La fausse monnaie serait destinée à la Castille, et la bonne, pour une partie, au royaume de France. Des témoignages sont suscités pour savoir si les époux ne se rendent pas secrètement en France. Peut-être est-ce pour recevoir les matériaux nécessaires à la frappe des liards ou des monnaies de deux maravédis (*ochavos*) ? Enfin, l'identité morisque de Miguel Lopo, mise en avant par le procureur, achève d'accuser les deux époux. Finalement, après avoir été torturé, Miguel

24. Manuel Lomas Cortés, *La expulsión de los moriscos del reino de Aragón. Política y administración de una deportación (1609-1611)*, Teruel, Centro de Estudios Mudéjares, 2008, p. 64.

25. AGN, TR, 2216.

26. AGN, TR, f. 185.

Lopo est condamné au bannissement et au paiement de 200 livres, mais son épouse est libérée.

Les peines prononcées sont juste suffisantes à rappeler aux morisques leur statut de minorité. L'exercice de ce contrôle social a un rôle différenciateur, réaffirmant l'importance dans la société hispanique des statuts de pureté de sang, sur lesquels se fondent les liens entre la majorité des vieux-chrétiens et la minorité morisque. En intervenant, les tribunaux du roi tempèrent la violence nécessaire au maintien de ce lien différenciateur²⁷. L'allusion aux rumeurs de Torellas joue un rôle important dans la procédure judiciaire. En poursuivant quelques faux-monnayeurs morisques, la justice navarraise assure la protection que le roi accorde aux minorités converties, empêchant que la rumeur n'en vienne à produire une persécution de l'ensemble des morisques de la région par les vieux-chrétiens. Le mécontentement suscité par les altérations monétaires du duc de Lerma pourrait déboucher sur l'agression des protégés du roi. Plus récemment, les officiers royaux ont eu à réprimer des conflits entre vieux-chrétiens et morisques dans les zones pyrénéennes. Ils ont peut-être encore en mémoire la véritable guerre entre vieux-chrétiens et morisques qui bouleversa Ribargorza, à la fin du xvi^e siècle (1586-1589), et dont l'un des meneurs chrétiens, le capitaine Lupercio Latrás, défia les troupes royales en Navarre comme en Aragon²⁸.

En 1607, les tribunaux navarrais cherchent d'abord à surveiller les déplacements des morisques aragonais vers la Castille, plus qu'à entreprendre une large répression du faux-monnayage. L'accusation de faux-monnayage portée à l'encontre des morisques leur est néanmoins utile, pour affirmer au détriment du pouvoir des autorités inquisitoriales leur droit de regard et de police sur cette population. Ils mesurent ainsi leur capacité à contrôler les morisques dans la perspective de leur expulsion vers la France, exécutée dès 1610²⁹. C'est aussi l'occasion d'associer la figure du faux-monnayeur morisque à l'ennemi français, une idée que l'on retrouvera dans les traités de justification de l'expulsion.

La « judaïté » du faux-monnayage morisque

La lecture du traité écrit par le théologien catalan Pedro Aznar Cardona en 1612, au moment où s'établissent les derniers convois d'expulsés, nous permet d'accéder à une autre interprétation du faux-monnayage morisque, dont les sources relèvent d'événements judiciaires autant que de présupposés proprement ecclésiastiques attachés à l'idéologie des statuts de pureté de sang³⁰. Pedro Aznar Cardona ins-

27. Sur le lien entre violence et *convivencia*, voir David Nirenberg, *Violence et minorités au Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 303.

28. G. M. Amando Melón et Ruiz de Gordejuela, *Lupercio Latrás y la guerra de moriscos y montañeses en Aragón a fines del siglo XVI*, Saragosse, 1917.

29. Sur les conditions de l'expulsion des morisques vers la France nous renvoyons à Louis Cardaillac, « Le passage des morisques en Languedoc », *Annales du Midi*, t. 83, n° 101, janvier-mars 1971, p. 259-298.

30. Albert A. Sicroff, *Los estatutos de limpieza de sangre. Controversias entre los siglos XV y XVII*, Madrid, Taurus, 1985.

crit son discours, non pas dans la justification d'un projet d'expulsion, mais au cœur de l'événement, à la fin de la procédure d'expulsion. Il s'agit donc pour lui de légitimer l'événement en cours comme une manifestation supplémentaire de la grandeur des Habsbourg, voire une refondation identitaire de la monarchie catholique par Philippe III. Le quinzième chapitre de l'*Expulsión iustificada de los moriscos españoles, y suma de las excellencias christianas de nuestro Rey don Felipe el catholico tercero deste nombre* s'ouvre sur une analogie fondatrice : « Que les mahométans sont dans l'erreur, de véritables juifs, et que les morisques ont été les premiers faussaires de la monnaie de notre époque et les premiers auteurs de nombreux maux. »³¹. Le parallèle ainsi formulé entre juifs et morisques implique la solution commune apportée par les Rois Catholiques et Philippe III, véritable modèle politique au début du XVII^e siècle : l'expulsion des deux communautés non chrétiennes de la péninsule Ibérique, qui annonce une ère nouvelle marquée par la prochaine prise de Jérusalem. Selon Henry Méchoulan, « dès la fin du XVI^e siècle, on peut dire que les morisques sont considérés comme des juifs aggravés d'islamisme »³². Pedro Aznar Cardona reproche aux morisques l'hypocrisie qu'il attache aux Juifs et la « pestilence » de Mahomet. Ces deux stigmatisations se manifestent dans la fabrication de fausse monnaie, faisant de la présence morisque en Espagne une souillure sociale, économique et spirituelle. Le faux-monnayage qu'il dénonce, véritable usurpation de l'autorité du roi catholique, souligne plus largement l'usurpation des pays chrétiens que pratiquent des morisques toujours considérés comme des Barbaresques masqués.

Ce raisonnement n'est pas original. Nous le retrouvons souvent dans la littérature favorable à l'expulsion. Dans sa *Memorable expulsión, iusissimo destierro de los Moriscos de España* (1613), Marcos de Guadalajara y Javier procède d'une manière identique. L'avarice des Juifs, accusés par l'auteur d'avoir usurpé le patrimoine des chrétiens, des rois et de l'Église avant leur conversion, ou leur expulsion de toutes les monarchies catholiques (l'expulsion de 1492 ordonnée par les Rois Catholiques est présentée, avec celles de Philippe le Bel pour la France ou de Pie V pour les États pontificaux, comme un moment particulier dans une longue purification de la chrétienté), est transposée aux maures d'Espagne³³. L'avarice des juifs transforme les maures en usurpateurs du patrimoine des vieux-chrétiens. La mutation n'est pas achevée. De l'avarice et de l'usurpation, le propos de Marcos de Guadalajara y Javier se déplace vers la bestialité. Les rites bestiaux des maures sont associés aux méfaits qu'ils sont accusés de commettre par avarice : vols, escroqueries, trahisons, homicides et fabrique de fausse monnaie. Cette liste hiérarchisée du mal morisque, rendu responsable de la décadence de l'Espagne,

31. « Que los mahometanos son verdaderos iudios en el error, y que los moriscos han sido los primeros falsarios de la moneda deste tiempo, y autores primarios de otros muchos males », Pedro Aznar Cardona, *Expulsión iustificada de los moriscos españoles, y suma de las excellencias christianas de nuestro rey don Felipe el catholico tercero deste nombre*, Huesca, Pedro Cabarte, 1612, f. 51.

32. Henry Méchoulan, *Le sang de l'autre ou l'honneur de Dieu. Indiens, juifs, morisques dans l'Espagne du siècle d'or*, Paris, Fayard, 1979, p. 207.

33. Marcos de Guadalajara y Javier, *Memorable expulsión, iustissimo destierro de los Moriscos de España*, Pamplona, Nicolas de Assiayn, 1613, f. 156-157.

montre au lecteur comment ils en sont venus à commettre le crime absolu, à incarner la ruine de la société chrétienne.

Plusieurs qualifications viennent souligner l'extraordinaire pouvoir des morisques faux-monnayeurs ; « maîtres du mal », « maîtres des faussaires », « capitaines de ce vil travail »³⁴. Ces derniers menacent l'Espagne « temporelle » provoquant sécheresses, famines et destruction du commerce. La crise monétaire, enfin, vient clore cette liste de catastrophes et de calamités qui s'abat sur l'Espagne. Les altérations monétaires qui la structurent appartiennent au seul présent, et Pedro Aznar Cardona qui la date de 1611, l'année où il rédigea son traité, effectue donc un glissement chronologique, car la véritable crise monétaire, liée aux réformes de 1599 et de 1603, est avant tout le fait du duc de Lerma. Ce déplacement chronologique fait de l'expulsion des morisques un impératif immédiat, une nécessité du moment, pour la survie de l'Espagne. L'Espagne se serait vue contrainte d'expulser cette population morisque de faux-monnayeurs pour assurer sa simple existence.

Le faux-monnayage dont il est question ici est celui de la transgression de la valeur intrinsèque de la monnaie. Les morisques sont accusés de trafiquer le poids et la quantité d'argent. Le faux monétaire morisque est le paradigme de la crise économique, sociale, morale et politique. Il se répand dans tous les territoires de la monarchie catholique, où il ruine toutes les catégories sociales, riches et pauvres, marchands, citadins et officiers. La responsabilité en revient aux autorités temporelles : gouverneurs, présidents des Chancelleries et Audiencias, seigneurs de vassaux. L'auteur rejette la faute sur eux, pour mieux la soustraire de l'Église espagnole, si souvent dénoncée par les donneurs d'avis quelques années auparavant.

Les exécutions des faux-monnayeurs aragonais d'Ixar et de Urrea (1605) ne sont citées que pour dénoncer la grande masse des coupables non châtiés et toujours malfaisants. Elles montrent aussi au lecteur la puissance des faussaires morisques. Pedro Aznar Cardona cite ainsi le faux-monnayeur Carlos Lacerva, habitant de la Puebla de Ixar, qui produisait de la fausse monnaie pour la prêter et recevoir en échange de la bonne monnaie avant d'intégrer le négoce des laines et des étoffes. Comme intermédiaire des marchands vieux-chrétiens de Castille, il recevait de la bonne monnaie d'argent pour acheter des laines qu'il conservait pour lui, et utilisait la fausse monnaie qu'il produisait ou des pièces rognées pour payer les contrats conclus avec les producteurs lainiers. Le faux-monnayage permet alors à un seul individu de détruire toute une communauté de vieux-chrétiens.

C'est pourquoi il est comparé à un « cancer infernal pour les vieux chrétiens » dont les « plaies » apparaissent sur presque tous les corps sociaux de l'Espagne catholique : officiers, marchands, hidalgos, et gens du commun³⁵. L'Église est absente de cette liste, sans doute parce que l'auteur, ecclésiastique lui-même, cherche à en défendre la posture. Le corps souffrant de la république, comme symptôme du faux-monnayage morisque, n'est plus seulement une menace. Il

34. « maestros de maldades », « maestros de los falsarios », « capitanes deste rezio trabajo », Pedro Aznar Cardona, *op. cit.*, f. 51.

35. « canzer infernal por los Christianos viejos », « llagas », Pedro Aznar Cardona, *op. cit.*

manifeste l'étendue de cette épidémie. Pedro Aznar Cardona utilisera même le terme de « lèpre », dont il prétend qu'en 1611 les effets auraient été plus avancés dans le royaume de Valence, en Aragon, et en Catalogne.

Bien que le principat ne soit pas soumis aux altérations monétaires castillanes, les billons dévalués de Castille n'en circulent pas moins dans son territoire³⁶. Dès le début du siècle, ces billons chassent de l'économie les billons catalans, d'apparence analogue mais d'une teneur en argent supérieure, et ceci malgré l'interdiction de la détention et de l'usage de monnaies étrangères (1604-1605)³⁷. Jusqu'à la refraque monétaire de 1611, la Catalogne reste le pays des faux billons³⁸.

Le succès de la fausse monnaie en Espagne développerait plusieurs vices chez les morisques, les ramenant à l'état de bêtes, signe de leur fidélité au Coran dans l'esprit des promoteurs de l'expulsion. Il conduirait les faussaires à vivre dans une coupable oisiveté, une luxure sans fin avec leurs femmes et dans une copulation permanente. Leurs maisons seraient alors devenues des fourmilières d'enfants, éduqués pour être des voleurs et des faussaires. Pedro Aznar Cardona en dénonce plus de 3 000 rien que pour la Catalogne³⁹. La sélection de critères génétiques et sexuels opérée par Pedro Aznar Cardona qui animalise la figure du morisque insiste sur le nombre⁴⁰, constituant une véritable « polarisation victimaire »⁴¹. Les boucs émissaires ne peuvent être que morisques.

Leur exemple pervertit les vieux-chrétiens auxquels ils vendent les sceaux pour frapper de la monnaie. Ceux du royaume de Valence auraient ainsi enseigné à des vieux-chrétiens la méthode pour fabriquer de faux réaux avant de leur donner les instruments de frappe. Ceux du royaume d'Aragon sont accusés d'avoir aidé les usuriers étrangers à ruiner les paysans. Ils seraient les complices des marchands gascons, dont les mains pleines de fausses pièces fabriquées dans les montagnes lointaines et des lieux occultes apporteraient l'enfer en Espagne. Les supposés contacts des faussaires morisques avec la France d'Henri IV, toujours suspecte d'hérésie, leur impriment la figure de l'ennemi intérieur.

L'exemple des faux-monnayeurs aragonais est fréquent dans la littérature apologétique de l'expulsion. Marcos de Guadalajara y Javier les dénonce lui aussi, faisant référence à un archevêque qui aurait refusé de célébrer la messe de la Pentecôte avant que ne soient exécutés trois faux-monnayeurs par le bourreau. Une fois sa volonté faite, il aurait célébré la messe, avec sur sa tête une colombe au moment même où il élevait l'eucharistie en offrande à Dieu⁴². Les analogies contenues dans cet *exemplum* font de l'exécution des faux-monnayeurs morisques un sacrifice, une offrande de la communauté chrétienne à Dieu. Elles la présentent

36. Jaime LLuis y Navas Brusi, « El delito de falsificación de moneda en Cataluña y en las Baleares bajo la Casa de Austria y sus precedentes medievales », *Numisma*, n° 24, enero-febrero 1957, p. 96.

37. John H. Elliot, *La rebelión de los Catalanes (1598-1640)*, Madrid, Siglo XXI, 1977, p. 59.

38. *Ibid.*

39. Pedro Aznar Cardona, *op. cit.*, f. 54.

40. José María Pérez de Perceval, « Animalitos del Señor. Aproximación a una teoría de las animalizaciones propias del otro, sea enemigo o siervo, en la España imperial (1560-1650) », *Áreas*, XIV, 1992, p. 173-182.

41. René Girard, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset (Livre de Poche), 2006, p. 28-31.

42. Marcos de Guadalajara y Javier, *op. cit.*, f. 157.

presque comme une autre manière de célébrer l'eucharistie. La colombe exprime la satisfaction divine, ce qui revient à considérer que le prélat a su comprendre la volonté de Dieu. Dieu réclamerait donc le sacrifice des faux-monnayeurs morisques.

Pedro Aznar Cardona conclut son propos sur le faux-monnayage morisque en rendant hommage à l'Inquisition espagnole, et en constatant la disparition de la fausse monnaie et du banditisme depuis l'expulsion des morisques. L'expulsion des morisques est le remède spirituel voulu par Dieu et réalisé par Philippe III pour guérir les plaies monétaires des vieux-chrétiens, punis pour leurs péchés de luxe, mais aussi pour la rédemption de l'Espagne dont le destin messianique demeure la défense du catholicisme. La lèpre du faux monétaire morisque a donc été le chemin de souffrance par lequel le corps de la république a accompli sa délivrance dans l'imitation de la passion du Christ. Après avoir essayé de convertir au christianisme les morisques et de les éduquer dans la foi catholique, l'Espagne, par son roi, Philippe III, a compris le projet divin : l'expulsion et la purification spirituelle et matérielle des vieux-chrétiens délivrés de la peste monétaire. La métaphore du corps malade de la république est classique dans cette littérature-là. Marcos de Guadalajara y Javier, par exemple, appelle à purger tout le corps de l'Espagne⁴³.

Dans le discours de Pedro Aznar Cardona, les souffrances du faux monétaire morisque sont peu à peu devenues les stigmates de la Passion qu'impose un Dieu de colère à la société des vieux-chrétiens, pour éprouver leur foi. En acceptant de réaliser le projet divin de l'expulsion des morisques, la monarchie catholique incarne l'idéal de la libération de Jérusalem. Marcos de Guadalajara y Javier achève son traité par le pronostique du « déclin général de la secte de Mahomet et la libération de Jérusalem et de la Palestine »⁴⁴.

La fausse monnaie morisque, paradigme de la fausse religion

La lecture de l'expulsion des morisques effectuée par le dominicain portugais Damián Fonseca (1573-1640) est plus politique. Il publie en 1612 deux traités à Rome, la *Relación de lo que passo en la expulsion de los moriscos del reyno de Valencia* et la *Iusta expulsión de los moriscos de España : con la instrucción, apostasía y trayción dellos*.

Le premier traité est le récit de l'expulsion dans le royaume de Valence, dont il connaissait fort bien la capitale puisqu'il y enseigna. L'expulsion des morisques du royaume de Valence est présentée comme la réponse des autorités à une nouvelle

43. Les propos de l'auteur sont des plus explicites : « Que la enfermedad està repartida por todos los miembros de España, de tal manera, que tienen todo el cuerpo doliente [...] lo que mas conviene, es purgar todo el cuerpo : así tambien conviene purgar toda España desta mala semilla ». Les paroles ne suffisent plus, constate-t-il : « Pensar que con la predicación, se ha de remediar el daño, es pensar lo imposible, como queda dicho ». Marcos de Guadalajara y Javier, *op. cit.*, f. 75.

44. « declinacion general de la Secta de Mahoma, y libertad de Hierusalem, y Palestina », Marcos de Guadalajara y Javier, *op. cit.*, f. 160.

rébellion⁴⁵. C'est dans les montagnes⁴⁶ que des communautés morisques isolées (loin des vieux-chrétiens) frappaient monnaie en toute indépendance, remettant en cause la souveraineté monétaire de la monarchie catholique. Leur attitude montre ainsi qu'elles refusaient de reconnaître Philippe III comme leur légitime souverain. La monnaie morisque symbolise l'indépendance de ces « villages vides de chrétiens »⁴⁷, dont, dès 1600, le franciscain Antonio de Sobrino avait dénoncé le scandale au secrétaire du roi Gaspar Escolano, parce que leurs habitants y célébraient librement les coutumes mahométanes. La prétendue souveraineté monétaire de ces communautés est d'autant plus scandaleuse qu'elle impliquerait la liberté de pratiquer la religion musulmane. En associant la frappe monétaire des morisques à leur esprit de révolte et d'indépendance, Damián de Fonseca fait de ceux qu'il qualifie ensuite de faux-monnayeurs, les auteurs d'une haute trahison, des coupables d'un crime de lèse-majesté. Le mot n'est certes jamais écrit, mais l'impression laissée au lecteur est bien celle-là.

Les morisques n'insultent pas seulement la foi catholique, ils agressent directement la majesté du roi catholique. Rebelles à leur roi et rebelles à leur foi de convertis, ils volent les chrétiens en transgressant les échanges. Leur fausse monnaie serait mélangée à de la vraie monnaie pour acquérir malhonnêtement les biens de la communauté chrétienne. Dans d'autres cas, les morisques achèteraient de la monnaie d'argent avec du faux billon. Ainsi, ils auraient accaparé tout l'argent qui circulait dans le royaume de Valence. Ils seraient donc responsables de la crise économique et monétaire de tout le pays. Pourtant, la ruine du royaume se poursuit bien après les premiers transports maritimes en Berbérie de 1609. Damián de Fonseca trouve une explication : l'or et l'argent que les morisques avaient acquis malhonnêtement fut embarqué avec eux, cachés dans les vêtements que portaient leurs femmes⁴⁸.

L'or caché des morisques est une croyance déjà bien installée au moment de l'expulsion. L'idée selon laquelle, obligés de s'exiler, ils ne purent emporter toutes leurs richesses cachées ou le produit de la vente de leurs biens que la monarchie leur imposa, fit renaître des rumeurs sur les trésors qu'ils auraient dissimulés. Depuis le XVI^e siècle, l'arrestation de bandits, la répression d'une révolte, l'exécution d'une déportation sont généralement suivies par la naissance et l'expansion de rumeurs sur les trésors cachés des morisques⁴⁹. Des mémoires, indiquant l'existence de mines d'or morisques abandonnées après la guerre des Alpujarras, circulent

45. Damián Fonseca, *Relación de la expulsión de los moriscos del reino de Valencia*, Valence, Sociedad Valenciana de Bibliófilos, 1878, p. 93-99.

46. Les montagnes représentent le lieu de l'ensauvagement des morisques et expliquent leur capacité à échapper à la civilisation chrétienne. C'est le deuxième mode d'animalisation du morisque décrite par José María Pérez de Perceval, *op. cit.* Les montagnes font aussi écho aux légendes sur les grottes de faux-monnayeurs ou les cavernes pleines de trésors cachés. Dans l'archétype du morisque proposé par Damián Fonseca, la monnaie du sauvage s'oppose à celle de la civilisation chrétienne.

47. Rodrigo de Zayas, *op. cit.*, p. 517.

48. Damián Fonseca, *op. cit.*, p. 109.

49. Manuel Barrios Aguilera, « Tesoros moriscos y picaresca », *Espacio, Tiempo y Forma, Serie IV, Historia Moderna*, t. 9, 1996, p. 11-24.

dans le royaume de Grenade⁵⁰. Le capitaine Alonso de Contreras raconte comment dans la ville morisque d'Hornache, lui et un autre soldat appelé Vilches partent à la recherche de trois tombes morisques dans l'espoir d'y trouver des bijoux : « Arrimés aux parois, il y avait trois tombeaux très blancs et le caveau ne l'était pas moins. Je soupçonne que quelques-uns de ces Maures sont enterrés là. Si votre Grâce veut que nous y allions, il ne peut se faire, si ce sont des tombeaux, qu'il ne s'y trouve des bijoux, car ces gens-là se font ensevelir avec »⁵¹. Dans l'esprit des promoteurs de l'expulsion, les morisques incarnent le peuple de l'occulte : fortunes dissimulées, monnaies contrefaites et fausse religion. L'analyse de Damián de Fonseca n'est donc pas originale. Gaspar de Aguilar, par exemple, voit dans la fausseté morale du morisque l'origine de son exercice du faux-monnayage⁵².

Le second traité de Damián Fonseca est une justification globale de l'expulsion, s'adressant à toutes les cours d'Europe. Son auteur, ami du cardinal Camillo Borghese devenu souverain pontife sous le nom de Paul V (1605-1621)⁵³, a suivi le comte de Castro dans son ambassade à Rome⁵⁴. Au cœur de la curie romaine, il a défendu la politique du duc de Lerma dont il est devenu l'un des clients. Sa justification de l'expulsion donne un certain rôle aux faux-monnayeurs morisques. Là encore, il prend pour exemple ceux du royaume de Valence qu'il accuse de frapper des faux deniers de très mauvaise qualité avec du fer et du plomb, et d'arriver à les échanger pour acquérir la monnaie d'argent des chrétiens⁵⁵. L'ordre du récit du cinquième livre, intitulé *De las embarcaciones reales, y particulares; de los Moriscos que se rebelaron; y como fueron vencidos*, présente le développement de la fabrication et de la diffusion de fausse monnaie comme la suite de la révolte de Laguar. L'écrasement des morisques par les armées espagnoles chrétiennes et l'exécution de leur roi ne mettent pas fin au conflit. Le faux-monnayage morisque assure la continuité de la guerre.

Damián Fonseca reprend alors l'analogie de l'épidémie. La peste des faux-monnayeurs se répand sur les marchés, dans les principaux lieux de commerce et d'échange jusqu'à envahir la capitale, Valence⁵⁶. Selon l'auteur, les morisques multiplient la fabrication de faux moules et de faux coins, accroissant ainsi leur production monétaire. Leur technique se perfectionne. Alors qu'au livre IV, Damián Fonseca décrit la fausse monnaie morisque comme une mauvaise monnaie de fer et de plomb mal frappée, sans coin, signe du caractère rustre et sauvage de la

50. Julio Caro Baroja, *Las falsificaciones en la historia (en relación con la de España)*, Barcelone, Seix Barral, 1992, p. 119-120.

51. *Mémoires du capitán Alonso de Contreras (1582-1633)*, Paris, Viviane Hamy, 1990, p. 94.

52. Gaspar de Aguilar, *Expulsión de los moros de España*, Valence, Pedro Patricio Mey, 1610, p. 34.

53. Thomas J. Dandele, *La Roma española (1500-1700)*, Barcelone, Crítica, 2002, p. 132.

54. Enrique García Hernán, *Políticos de la monarquía hispánica (1469-1700). Ensayo y Diccionario*, Madrid, Fundación Mapfre Tavera, 2002, p. 416.

55. Les *dinerillos* désignent la menue monnaie valencienne. En 1611, un réal castillan vaut officiellement 23 *diners* (deniers) valenciens. Sebastián de Covarrubias, *Tesoro de la lengua castellana o española*, Barcelone, éd. de Martín de Riquer, 1943, p. 473.

56. Damián Fonseca, *Iusta expulsión de los moriscos de España : con la instrucción, apostasia y traycion dellos ; y respuesta a las dudas que se ofrecieron acerca desta materia*, Rome, Iacomo Mascardo, 1612, p. 326.

population des montagnes, il explique au livre suivant que les orfèvres de Valence n'arrivent plus à distinguer la vraie monnaie d'argent de la fausse, d'origine morisque⁵⁷. La crise qui s'ensuit n'est pas qu'économique. Elle exprime la fin d'un ordre social dont la monnaie symbolisait la solidité. Les différences sociales et politiques sont menacées de disparition. L'analogie, proposée par tous les partisans de l'expulsion, avec la peste, fonctionne aussi lorsqu'il s'agit d'expliquer les causes de l'immense désastre, puisque la morale est privilégiée au détriment de la raison : l'avarice plutôt que l'inflation. Le « stéréotype de la crise » s'incarne donc dans la peste monétaire qui, telle une véritable épidémie, détruit le lien social⁵⁸.

Deux indices manifestent aux yeux de Damián Fonseca la gravité de l'épidémie et son expansion. C'est d'abord la réaction du vice-roi, qui, dans la capitale, ordonne par criées publiques de recueillir la fausse monnaie pour la refrapper, que retient Damián de Fonseca. Ainsi, en quelques jours, furent déposés à la sacristie de la Cathédrale (*Seu*) de Valence plus de 300 000 faux ducats⁵⁹. La somme est importante et l'auteur remarque que les autorités ne réussirent jamais à saisir l'ensemble de la fausse monnaie en circulation à Valence.

Le deuxième indice de l'expansion du mal se trouve dans les arrestations de faux-monnayeurs qui se seraient multipliées avant et pendant la période de l'expulsion. Sa valeur est certifiée par le déploiement d'une justice extraordinaire que le monarque exige du vice-roi contre les faux-monnayeurs, aboutissant à la pendaison de deux à trois délinquants chaque semaine à Valence. Mais la répression ne s'arrête pas aux portes de la capitale. Elle s'étend à tout le royaume, comme pour desserrer l'étreinte maléfique du faux-monnayage morisque. Damián Fonseca raconte comment à Murviedro ou Molvedre – c'est-à-dire Sagonte – furent arrêtées 150 personnes compromises dans cette criminalité monétaire, parmi lesquelles certaines étaient des notables. Les autorités judiciaires y découvrirent même un seigneur de la moyenne noblesse, un *caballero*, qui eut la tête tranchée sur la place de la Seu à Valence, le 8 mai 1610. Les petits villages ne sont pas épargnés. À Torrente ce sont vingt personnes qui sont poursuivies pour des crimes de monnaie.

La liste des exemples établie par Damián Fonseca donne l'illusion d'une sévère répression, mais celle-ci est bien tardive. Comme l'auteur y fait allusion, par la circulation de leur fausse monnaie, les morisques auraient transmis leur avarice à certains vieux-chrétiens. Ce qui était encore présenté comme un danger par Aznar Cardona, était rentré dans la réalité : les arrestations de faux-monnayeurs font apparaître certains chrétiens parmi les délinquants condamnés. Un contemporain de Damián Fonseca, Jaime Bleda, déclare en 1618 que les morisques ont poussé de nombreux vieux-chrétiens à devenir des faussaires, et n'ont pas hésité à leur vendre leurs propres enfants pour leur enseigner cette industrie⁶⁰.

La disparition de la bonne monnaie du royaume de Valence et de toute l'Espagne démontre dans l'esprit de Damián Fonseca l'urgence de l'expulsion des morisques. C'est à partir de l'argumentation qu'il déploie sur le faux-monnayage

57. *Ibid.*, p. 328.

58. René Girard, *op. cit.*, p. 22-24.

59. Damián Fonseca, *Iusta expulsión...*, *op. cit.*, p. 327.

60. Jaime Bleda, *Crónica de los moros de España*, Valence, Felipe Mey, 1618, p. 886.

morisque que Damián Fonseca peut affirmer le bien-fondé de la décision d'expulser les morisques prise par Philippe III, pour l'honneur de Dieu et pour le bien de ses royaumes. C'est le message que le roi catholique fait porter par son ambassadeur, le comte de Castro, auquel Damián Fonseca est attaché à Rome.

Conclusions

Au début du XVII^e siècle, la figure morisque du faux-monnayeur, dans la continuité du banditisme morisque, devient crédible dans l'entendement des tribunaux laïcs du roi, et suscite l'émergence de nouvelles procédures pénales. Les tribunaux royaux cherchent le faux-monnayeur dans le morisque, dans sa vie, dans ses déplacements désormais suspects de ce point de vue là. La concurrence des autorités judiciaires, l'attachement aux fors des différents royaumes – en particulier ceux de Valence, d'Aragon, de Navarre et de la principauté de Catalogne –, les conduisent d'abord à exercer cette nouvelle police au détriment des étrangers. L'exemple navarrais montre que la suspicion s'abat avant tout sur les morisques aragonais. C'est toujours « l'autre » qui semble incapable d'endiguer le mal, de contrôler « ses » morisques. Le souligner, c'est bien sûr se mettre en avant auprès du monarque, lui faire reconnaître ses propres mérites au détriment des autres serviteurs de la monarchie. Les quelques procès étudiés montrent aussi chez une partie de la population, mécontente des altérations monétaires, l'attente d'une explication et d'une punition, dont les principaux responsables semblent tout trouvés : les morisques.

Ces interventions judiciaires, même lorsqu'elles n'aboutissent pas à une sévère répression (comme le permettra le contexte de l'expulsion elle-même à partir de 1609), affirment la légitimité des autorités laïques dans le contrôle des morisques. La problématique de l'éducation des morisques dans la foi catholique et leur maintien dans cet exercice religieux, qui légitimait le contrôle inquisitorial et l'action prédicatrice de l'Église, n'est plus la seule lecture possible de la question morisque. La révolte des Alpujarras (1568-1570) et le problème du banditisme l'avaient déjà érodé dans le dernier tiers du XVI^e siècle. Mais les partisans de l'assimilation, plus favorables aux institutions ecclésiastiques, ne renoncent pas. Pendant l'expulsion elle-même, ils critiquent la posture du gouvernement monarchique, poussant la réflexion jusqu'à interroger la légitimité du roi catholique à imposer de telles mesures. Ces « politiques », comme les appellent leurs adversaires, se risquent à voir dans l'expulsion, plus qu'un acte de majesté, une possible usurpation du droit et plus grave, de l'autorité de l'Église. La force des arguments avancés montre à quel point le débat reste vif, rendant nécessaire une réponse ferme des promoteurs de l'expulsion. Refusant de séparer le droit et l'évangile, Marcos de Guadalajara y Javier affirme alors qu'elle « ne fut pas exécutée sur les morisques en tant qu'hérétiques, mais comme ennemis communs du genre chrétien »⁶¹. L'idée de l'expulsion, portée par certains prélats ibériques, souvent très

61. « no se executó en los Moriscos como hereges, sino como en enemigos comunes del nombre Christiano », Marcos de Guadalajara y Javier, *op. cit.*, f. 156.

actifs et très influents auprès du duc de Lerma, a renforcé le régéralisme espagnol. Le portrait du morisque faux-monnayeur y a joué un rôle certain.

Avec la littérature de légitimation de l'expulsion des morisques, dont nous avons proposé l'étude de trois des auteurs les plus significatifs (Pedro Aznar Cardona, Marcos de Guadalajara y Javier et Damián Fonseca), un certain nombre de propriétés attachées à la figure du morisque, déjà présentes, mais de manière éparse, çà et là, dans les canards, chez les donneurs d'avis ou les théologiens, dans la réflexion des conseillers du roi, dans les débats des assemblées (*juntas*), dans la pratique judiciaire, est réordonné autour du crime de monnaie. Dans un rapport dialectique, la criminalité monétaire des morisques les identifie avec l'ennemi intérieur, allié du Turc et des Protestants, avec le rebelle à son roi protecteur, avec la punition de Dieu dans l'attente de l'expulsion, prélude à la délivrance de Jérusalem. Ce ne sont pas seulement les rapports entre certains morisques et le duc de La Force, gouverneur du Béarn huguenot, ou la correspondance entretenue avec l'Angleterre protestante d'Elisabeth 1^{re} jusqu'au traité de Londres (1604), qui sont en cause. Comme receleurs clandestins d'or et d'argent obtenus par le vol et le banditisme, comme faux-monnayeurs et rogneurs, comme contrebandiers de monnaie, les morisques représentent le présent de l'ennemi intérieur. Leurs méfaits monétaires détruisent de l'intérieur l'économie espagnole. Les métaphores qu'empruntent tant Pedro Aznar Cardona que Damián Fonseca en 1612 ne laissent pas de doute. « Cancer, lèpre, plaies, peste, poison » représentent le principal vocabulaire de ces derniers pour qualifier la criminalité monétaire morisque.

Ce lexique ouvre la voie à trois interprétations parallèles du phénomène dénoncé. La première relève de la politique du moment. En effet, elle a pour fonction de présenter les morisques comme les responsables de la crise monétaire que traverse l'Espagne depuis l'émission des premières pièces de billon (1599), multipliant la fausse monnaie en circulation et développant une forte inflation. Le duc de Lerma, favori de Philippe III jusqu'en 1616, auquel revient le choix des altérations monétaires et la décision de l'expulsion des morisques d'Espagne, rencontre là un bouc émissaire des plus utiles, au moment où sa politique et l'exercice de son influence commencent à susciter de vives critiques⁶².

Dans cette même logique de bouc émissaire, la solution de l'expulsion est une offrande de la monarchie catholique, un sacrifice offert à Dieu. C'est la deuxième fonction du vocabulaire épidémique utilisé par Damián Fonseca, Pedro Aznar Cardona et Marcos de Guadalajara y Javier. L'expulsion des morisques représente la délivrance des vieux-chrétiens par un roi qui accomplit le projet divin, Philippe III. Elle met fin aux temps de la souffrance et du martyr, et ouvre, pour la rédemption des péchés de toute la chrétienté, une nouvelle époque qui appelle le triomphe définitif de la foi catholique. Les vieux-chrétiens se sont trompés sur la monnaie, comme ils se sont trompés sur la véritable foi des morisques. Cette analogie traverse les récits de l'apologie de l'expulsion, préparant une sortie au

62. Juan de Mariana est arrêté dès 1609 pour avoir critiqué le droit du roi d'altérer la monnaie et de produire des pièces de billon dans un pamphlet publié en latin, puis traduit plus tard en castillan, sous le titre *Tratado y discurso sobre la moneda de vellón*.

drame collectif de ces vieux chrétiens : l'avènement d'un sauveur, Philippe III. Philippe III, dont Pedro Aznar Cardona et Damián Fonseca chantent la gloire, réactualise ainsi le destin messianique des Habsbourg. Pour Pedro Aznar Cardona, l'expulsion est en quelque sorte la répétition d'une future croisade, de la délivrance prochaine de Jérusalem.

Ce messianisme monarchique retrouvé ne tolère cependant aucune scorie dans la politique du roi catholique. La troisième fonction du vocabulaire épидémique est de renforcer l'impression que doit laisser la guerre économique des morisques contre leur souverain, dont la criminalité monétaire serait l'incontestable témoignage. De ce point de vue, la rébellion des Alpujarras n'est pas finie. La guerre continue grâce au poison du faux-monnayage. Révoltés, bandits sanguinaires, puis empoisonneurs de monnaie, les morisques demeurent d'éternels rebelles, hostiles au roi catholique, qui en prince chrétien leur a pourtant offert sa protection, et hostiles surtout à la vraie religion, celle de la foi catholique. Les scrupules exprimés, par exemple, par le donneur d'avis Martín González de Cellorigo ou encore par Pedro de Valencia, n'ont plus lieu d'être. Les Habsbourg n'ont pas manqué à la défense de la foi. Ce sont les morisques qui, malgré l'action de l'Église et de l'Inquisition, se sont faussement convertis et se sont entêtés dans le mahométisme.

Pour les tenants de l'expulsion (1609-1614), la fausse monnaie accompagne la fausse religion sur le chemin de la perte spirituelle des morisques et de la rédemption des vieux-chrétiens.